bureau, membre de la commission des douanes, en remplacement de M. Burdeaux, nommé membre de la commission du budget.

### La journée de travail et le minimum de salaire

**Paris, 13 mai.** — On assure que le gouvernement doit s'opposer à toute proposition tendant à limiter la journée de travail, ce qui aurait pour conséquence la fixation d'un minimum de salaire.

### Les évènements du Dahomey

**Kotonou, 13 mai.** — Les colons français et le missionnaire qui étaient retenus prisonniers sont tous arrivés en bonne santé.

Au dernier moment, les autorités de Whydah hésitaient à rendre les otages, mais, grâce à l'énergique intervention du lieutenant du fort portugais, tous ont pu être embarqués.

Le roi du Dahomey semble vouloir maintenir une attitude hostile.

Pendant l'échange des prisonniers, neuf otages dahoméens se sont noyés dans la barre.

### A la frontière franco-allemande

**Nancy, 13 mai.** — Il y a trois ans, M. Barbarot, propriétaire à Trieux, petit village voisin de la frontière, eut à soutenir une lutte contre un douanier allemand qui, après l'avoir tiré à quelques mètres de la frontière, sur le territoire annexé, chercha à l'arrêter.

On annonce que jeudi, M. Barbarot a été arrêté par le même douanier dans un bois situé en territoire annexé où les habitants de Trieux ont le droit de se rendre.

Le douanier aurait emmené M. Barbarot jusqu'à Lommerange.

Là, quelqu'un ayant bien voulu se porter caution pour lui, il a pu regagner son domicile.

### Craintes d'inondations dans le Midi

**Toulouse, 13 mai.** — La pluie ne cesse de tomber depuis plus de trente heures.

Les cours d'eau subissent une crue inquiétante. Le Lers, le Lèze et l'Ariège ont monté de 2 m. 50 à 3 mètres.

La Garonne marquait à l'étiage 3 mètres hier à quatre heures.

**Toulouse, 13 mai.** — La crue de la Garonne s'accentue. A dix heures, hier soir, elle était de 3 mètres 50 au-dessus de l'étiage. Des précautions sont prises afin de préserver le faubourg Saint-Cyprien.

Des postes de pompiers et d'hospitaliers sauveteurs ont été installés et des bâtardeaux ont été construits. La crue est de 14 centimètres par heure.

### Congrès ouvriers en Allemagne

**Berlin, 13 mai.**— Le dimanche de la Pentecôte, il y aura, à Magdebourg, un congrès où tous les ouvriers des chemins de fer prussiens seront représentés.

Au mois d'août se réunira à Halle, le premier congrès général des mineurs.

### Les grèves en Espagne

**Madrid, 13 mai.** — On annonce de Barcelone que les ouvriers ont repris leur travail hier dans la matinée, mais qu'ils l'ont quitté à neuf heures pour se réunir à la promenade Rambla.

Une pluie abondante a dispersé le meeting; néanmoins, le capitaine général a prévenu immédiatement les troupes dans le cas où il serait nécessaire d'occuper la ville militairement.

### M. de Miribel à Nancy

Le nouveau chef d'état-major, le général de Miribel, est arrivé à Nancy et a passé hier en revue les troupes de la garnison.

Le général de Miribel est parti le soir pour Châlons.

### Encore Lemice-Terieux

**Paris, 13 mai.** — Hier matin, le *XIXe Siècle* publiait une lettre signée de M. Rodolphe Darzens, qui revendiquait la paternité des joyeuses lettres académiques qui ont fait le tour de la presse, et que nous avons publiées.

Le *XIXe Siècle* se demandait anxieusement si cette nouvelle lettre n'était pas une mystification de plus. Ça n'a pas manqué.

Et comme notre confrère disait que les écritures des lettres ne se ressemblaient pas, le fumiste lui a adressé, hier soir, sur carte jaune, la missive que voici :

Les écritures se suivent et ne se ressemblent pas. LEMICE-TERIEUX.

Malgré cela, M. Darzens a cru devoir adresser la lettre suivante au *XIXe Siècle* :

« *Mon cher confrère,*

» Je ne viendrais pas démentir la lettre qui vous a été adressée sous mon nom, lettre à laquelle vous n'avez pas cru un instant, si quelques naïfs ne m'avaient pensé capable de la signer. Le fumiste joyeux, digne du *Chat Noir*, qui s'amuse en ce moment aux dépens de la presse, devrait faire plutôt usage du téléphone, car il imite bien mal les écritures.

» Agréez, mon cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments. » Rodolphe DARZENS. »

## CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

HEURES DE TRAVAIL. — La Chambre de commerce de Tourcoing, dans sa séance du 12 mai courant, sur la proposition de son Président, prit une délibération au sujet de la diminution des heures de travail. Cette délibération a été transmise immédiatement à M. le Préfet et à M. le Maire.

Voici le texte de ce document :

La Chambre de Commerce de Tourcoing,

Considérant qu'il y a lieu de tenir compte, dans la mesure du possible et dans le plus bref délai, des aspirations de la classe ouvrière en faveur de la diminution et de la réglementation des heures de travail ;

Considérant que, dans un intérêt social et humanitaire, il est désirable que la journée de travail puisse être diminuée ;

Considérant qu'au point de vue de l'intérêt général du commerce cette diminution est appelée à réduire quelque peu l'excès de la production, qui amène l'avilissement des prix et la concurrence effrénée dont souffrent trop souvent les industriels;

Considérant qu'il est impossible d'établir exclusivement en France, une diminution des heures de travail sans créer une infériorité industrielle qui, ajoutée à toutes les lourdes charges dont est grevée notre production, mènerait, à court délai, à la ruine complète de nos industries ; mais qu'une entente internationale avec tous les pays manufacturiers qui souffrent des mêmes difficultés que nous, lui paraît devoir être bien accueillie, parfaitement réalisable, en tous cas, mérite d'être tentée ;

Emet le vœu :

Que la question de la diminution des heures de travail, avec entente internationale, soit promptement mise à l'étude par le gouvernement;

Qu'une délégation composée de patrons et d'ouvriers, revêtus, les uns et les autres, d'un mandat spécial et régulièrement constitué, soit envoyée auprès des pouvoirs publics pour solliciter leur intervention à cet effet.

Que lors de l'expiration des traités de commerce, en 1892, il ne soit accordé la faveur du tarif minimum ou conventionnel qu'aux nations qui auront adhéré à une convention internationale réglementant la durée du travail dans les manufactures;

Qu'en attendant la solution désirable de cette question une surveillance active et une répression sévère empêchent tout établissement de dépasser la limite de douze heures fixée par la loi.

## NOUVELLES MILITAIRES

**Les mineurs en temps de guerre.** — On sait qu'un projet de loi avait été déposé, il y a quelques mois par M. André Déprez et quelques autres députés du Nord et du Pas-de-Calais tendant à exempter en temps de guerre les mineurs du service militaire, pour ne pas entraver l'approvisionnement du charbon nécessaire au transport des troupes. Le ministre de la guerre, M. de Freycinet, avait combattu le principe du projet, tout en se réservant de prendre des mesures spéciales à l'égard des mineurs.

Or, on assure que M. de Freycinet aurait décidé, après un plus mûr examen, qu'en cas de guerre les mineurs ne seraient appelés que quarante jours après le décret de mobilisation.

Par cette mesure, M. de Freycinet a voulu assurer l'approvisionnement du stock de charbons nécessaire en cas de guerre, le ministre se réservant d'ailleurs de prolonger le délai de quarante jours au cas où il serait insuffisant pour parer aux nécessités prévues par sa décision.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Demain, fête de l'Ascension, le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne paraîtra pas.**

**L'incendie de la teinturerie de M. Mulliez-Monnet, rue Lacroix.** — Un incendie, qui a pris bien vite des proportions assez considérables, s'est déclaré mercredi matin, à neuf heures, dans la teinturerie de M. Mulliez, rue Lacroix. Les ouvriers venaient de rentrer dans les ateliers après le déjeûner.

L'un deux enlevait du séchoir les écheveaux de coton passés dans une perche, lorsque, par mégarde, il s'approcha trop d'un bec de gaz, le feu se communiqua au coton qu'il portait, et envahit vivement la perche.

L'ouvrier perdit son sang-froid et jeta sur les autres perches, le coton qui brulait. En une minute tout le séchoir était en feu.

Les ouvriers quittèrent immédiatement les ateliers en criant : « Au feu ».

Au même moment les dragons, en casernement à l'abattoir, apercevaient les flammes qui s'échappaient par les lucarnes.

L'éveil fut immédiatement donné et les dragons s'emparant de la pompe de l'Abattoir accoururent pour combattre l'incendie : malheureusement l'eau manquait.

Un certain nombre de cavaliers pénétrèrent alors dans l'immeuble et se mirent en devoir de sauver les marchandises.

A signaler tout particulièrement le brigadier fourrier de Vendegies, qui se trouvait avec le cavalier Quilliot dans le magasin ; pendant qu'ils sauvaient les marchandises, le plafond s'est effondré sur leur tête. MM. de Vendegies et Quilliot ont reçu tous les deux des blessures heureusement peu graves ;

Le maréchal des logis de Lanneau, le brigadier Lamarre, les cavaliers Lefebvre, Koscher et Dumoulin, qui, montés sur la toiture au début de l'incendie, n'ont pas quitté leur poste un instant, sont également à citer.

Le cavalier Dumoulin s'était déjà distingué, il y a quelques jours, en arrêtant un gréviste dangereux : ce qui lui a valu une gratification et le galon de cavalier de première classe.

Pendant ce temps le chauffeur, M. Vankarchver, couvrait ses feux et était tellement occupé à sa machine qu'il ne voyait pas le danger; un officier de dragons dut le faire sortir de force.

Les pompes arrivèrent bientôt et furent mises en batterie : il était temps.

L'établissement de M. Mulliez était perdu, mais il fallait protéger la maison voisine : en effet le vent était violent, et un instant on avait craint de voir l'incendie se propager.

Le concierge de l'Abattoir avait immédiatement fait évacuer tout le bâtiment qui touchait au foyer de l'incendie.

A onze heures et demie tout danger avait disparu.

Etaient présents : MM. Lagache, maire, Corbière, lieutenant de gendarmerie, Barroyer, commissaire central, Sayet, secrétaire en chef de la mairie.

Nous devons signaler aussi les professeurs du collège entr'autres MM. Caron et Wrammat, et le clergé de la paroisse du Sacré-Cœur, qui n'ont quitté les pompes qu'au dernier moment.

Les pertes s'élèvent à une centaine de mille francs, couvertes par une assurance.

**Fin des grèves.**— Cette fois c'est bien fini ; tous les ouvriers de la maison Delattre, ayant repris le travail mardi matin, au nombre de trois cents, la grève peut être considérée comme terminée.

Il ne reste plus qu'une centaine d'ouvriers au maximum, qui ne sont pas rentrés dans les ateliers.

**Une descente du Parquet.** — Mardi, par le train de deux heures, est arrivé à Roubaix, M. du Liscouet, juge d'instruction, pour procéder à une enquête sur la mort mystérieuse de la jeune Céline Mortier, mort, que nous avons racontée dans un précédent numéro.

M. du Liscouet, accompagné de M. Bayart, médecin-légiste et de M. Desoutter, commissaire de police du 3e arrondissement, s'est rendu à l'Hôtel-Dieu où il a procédé à un examen sommaire du cadavre de la fillette.

L'autopsie n'a pas eu lieu ; elle sera faite très probablement mercredi matin par M. Castiaux médecin-légiste. On a agité la question du transport du petit cadavre à Lille.

En quittant l'hopital, M. le juge d'instruction s'est rendu rue de Leuze et a interrogé les parents de la petite fille.

Il a repris pour Lille le train de 6 heures du soir.

**Le cercle nautique l'« Aviron »** prendra part aux régates qui doivent avoir lieu le dimanche 18 mai prochain, à Valenciennes.

**Une mort mystérieuse.** — Cette affaire vient d'avoir son dénouement. L'autopsie du corps de la jeune Céline Mortier a été faite, mercredi matin, à l'hôtel-Dieu, par MM. Castiaux et Bayart, médecins-légistes, en présence de MM. du Liscouët, juge d'instruction, Lescœur, professeur à la faculté de médecine de Lille, et Druelle, médecin-pharmacien

Disons de suite qu'aucune trace d'empoisonnement n'a été découverte. Les taches rouges qui se voyaient sur la figure, le cou et les régions inférieures du petit cadavre, sont uniquement dues à des phlyctènes ou boursoufflures occasionnées par une inflammation de l'épiderme.

L'examen des poumons a permis de constater que l'enfant avait succombé aux suites d'une bronchite aiguë. Bien que l'autopsie ait prouvé que la mort n'est nullement due à l'absorption d'un liquide corrosif, M. Castiaux a emporté avec lui le cœur, les viscères et l'estomac de la fillette.

En quittant l'Hôtel-Dieu, M. du Liscouët, juge d'instruction, et M. Lescœur, professeur à la Faculté de médecine de Lille, se sont rendus chez M. Druelle, rue de Lannoy, et ont passé un examen rapide de la pharmacie qu'ils ont trouvée dans l'ordre le plus parfait; puis M. Lescœur a fait remplir, par simple formalité, une bouteille du médicament donné à la mère de la jeune enfant et qui a été reconnu bon comme remède et inoffensif comme poison.

Nous avions à tort désigné M. Druelle comme s'étant trompé dans la préparation du médicament donné à la jeune Céline Mortier.

Les parents de la fillette ont involontairement induit le public en erreur, en donnant sur cette affaire des détails tellement précis qu'il n'y avait pas lieu de douter de leur véracité.

Aujourd'hui que la lumière est faite, nous sommes heureux de voir sortir indemne de l'accusation qui pesait sur lui, M. Druelle qui, comme médecin et pharmacien, jouit, dans le quartier du Pile, des sympathies générales.

**Un noyé.** — En se promenant, lundi, vers cinq heures du soir, le long du canal, M. X.... aperçut un cadavre flottant sur l'eau, près de l'usine de MM. Motte et Meillassoux, rue d'Avelghem. Il le ramena sur la berge et alla prévenir M. Desoutter, commissaire de police du 3e arrondissement.

Le cadavre fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où il est resté exposé pendant 24 heures, sans que personne l'ait reconnu. Le noyé était d'ailleurs complètement méconnaissable et paraît avoir séjourné plusieurs semaines dans l'eau.

Rien n'a été trouvé sur le cadavre; sinon une somme de cinq centimes.

L'inhumation a eu lieu mardi soir.

**Une explosion de gaz.** — Sous cette rubrique, nous avons annoncé qu'un ouvrier terrassier, occupé aux réparations des conduits du gaz, rue de Tourcoing, avait été grièvement brûlé dans la nuit de dimanche à lundi.

L'identité de la victime a pu être établie. C'est un nommé Charles Strobbe, âgé de 49 ans, né à Wersecle (Belgique).

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, dans la journée de mardi.

**Une chute malheureuse.** — Il ne faut pas toujours tomber de bien haut pour se blesser.

En circulant dans sa chambre, rue de l'Ermitage, M. Modeste Lordan, fileur, âgé de cinquante-six ans, a fait une chûte si malheureuse qu'il s'est fracturé le pied droit.

Il a dû être transporté, mardi matin, à l'Hôtel-Dieu.

**Trois doigts broyés.** — A la brasserie de MM. Lefebvre et Froidure, rue de Lannoy, les tonneaux sont lavés à la machine. Mardi matin, l'ouvrier chargé de ce travail, Nicolas Pol, âgé de 25 ans, dans un moment d'inattention, posa la main sur une roue d'engrenage, et avant qu'il eût pu la dégager, il avait trois doigts complètement broyés.

Un docteur fut immédiatement appelé, et après avoir reçu les premiers soins, Pol fut transporté à l'Hôtel-Dieu.

**Le vol de la rue Pierre-Motte.** — Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'un vol de douze mille francs consistant en numéraire et en titres de rentes, avait été commis chez M. Selosse, cabaretier, rue Pierre-Motte.

Ce vol aurait, paraît-il, pour auteurs plusieurs individus, car la police a procédé, lundi matin, à l'arrestation d'un marchand forain, d'une vingtaine d'années, qui a avoué avoir soustrait pour sa part environ 400 francs.

On s'attend à ce que, dans le cours de l'instruction, cet individu donnera les noms de ses complices.

**Un vol, Grande-Rue.**— Dans la nuit de lundi à mardi, des individus restés jusqu'ici inconnus, ont pénétré chez M. Léon Verriest, cabaretier, Grande-Rue, et ont fouillé tous les meubles; ils ont découvert, soigneusement dissimulée dans une armoire, sous un tas de linge, une tirelire contenant une somme de trente-cinq francs qu'ils ont naturellement enlevée.

**Une visite nocturne** a été rendue, dans la nuit de lundi à mardi, par des inconnus à M. Hespel, boucher rue de Leuze. Après avoir visité le rez de Chaussée de fond en comble, les voleurs se sont retirés en emportant un jambon et une somme de huit francs, qui se trouvait dans le comptoir.

M. Hespel n'a rien entendu, et ce n'est qu'à son lever, le mardi matin, qu'il s'est aperçu de la disparition du jambon.

**Un mari brutal.** — Pas commode, Jules B..., ouvrier tisserand, de la rue de la Prospérité : lundi, vers quatre heures du soir, il rencontrait sa femme près du Pont Morel.

Il se jeta sur elle et lui asséna, sur la tête, des coups si violents qu'elle s'affaissa. Jules B..., ne lâcha pas prise et il continua à battre sa femme avec un tel acharnement que des passants allèrent prévenir les agents du poste voisin, de ce qui se passait.

La pauvre femme avait reçu à la tête une blessure large de plusieurs centimètres, d'où le sang jaillissait avec abondance. On la transporta dans une maison voisine où on lui donna les premiers soins.

Quant à Jules B... il a été conduit au poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

**Un marchand de légumes,** Georges V..., a été arrêté mardi pour avoir outragé le sous-inspecteur des denrées de service aux halles.

**Les personnes** qui passaient lundi soir, rue de Menin s'arrêtaient devant un individu couché sur le trottoir et disant ne plus pouvoir marcher.

Jules D... c'est son nom déclarait que dans une discussion qu'il avait eue avec son frère, celui-ci lui avait appliqué un coup de pied sur la jambe et la lui avait brisée.

On transporta le soi-disant blessé à l'estaminet Boulart, à l'angle de la rue de Menin, où bientôt arrivèrent des agents et un médecin.

Après l'avoir visité le docteur déclara qu'il n'avait aucune blessure; comme D... refusait toujours de marcher, les agents le portèrent au poste. Ce fut la guérison. D... demanda alors à s'en aller, mais les *agents ne l'entendirent pas* ainsi et le maintinrent en état d'arrestation.

**Une imprudence**, qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves, a été commise, mardi soir, à l'angle de la rue Neuve et du Boulevard de Paris.

Un tilbury venant du boulevard et lancé à toute vitesse, entrait dans la rue Neuve au moment où un lourd tombereau de sable arrivait en sens inverse. *Un choc se produisit.* Le tilbury fut mis dans un piteux état, et dut être remisé à l'Hotel du Nord. Le conducteur en a été quitte pour la peur.

**Le tir aux pigeons.** — Un des lauréats du tir, M. Mouton, de Liège, qui a été porté comme ayant abattu 10 pigeons sur 11, en a abattu 10 sur 10.

**Un grand tir à l'arc** a eu lieu, dimanche dernier, à l'estaminet du *Cœur Joyeux*. La lutte était engagée entre le groupe *Saint-Pierre* de Mons-en-Barœul et le groupe du *Cœur Joyeux* de Roubaix. — 21 de 41.

Le tir ouvert à 10 h. 1/2 s'est prolongé jusqu'après 3 heures. Il a été très animé et vigoureusement mené de part et d'autre.

Le succès a été complet pour le *Cœur Joyeux* qui a gagné 29 parties n'en laissant que 12 aux archers de Mons-en-Barœul.

**Les épaves.** — Un bracelet a été trouvé, lundi après-midi, sur la voie publique, par M. Jules Becue, de la Grande Rue. La personne qui l'a perdu peut aller le réclamer au commissariat central.

### RÉUNIONS ET CONVOCATIONS.

**Cœcilia roubaisienne.**—Les membres exécutants de la société chorale la *Cœcilia roubaisienne*, sont invités à assister aux répétitions de mercredi 14, samedi 17, à 9 heures du soir et dimanche 18 mai à midi, pour le Concert Gounod, qui doit avoir lieu à l'Hippodrôme très prochainement.

— *La commission administrative de la société l'Alliance chorale* prie instamment ses membres actifs d'assister à la répétition générale qui aura lieu en son local le mercredi 14 courant à 9 heures précises du soir.

**Dents et dentiers.** — Nous recommandons à nos lecteurs le Cabinet de M. Le Masson, rue de l'Espérance, 6, Roubaix, pour dents et dentiers perfectionnés. Le talent de M. Le Masson est bien connu. Tous ceux qui ont recours à lui, soit pour l'extraction des dents, soit pour les soigner, soit encore pour la pose de dents nouvelles et de dentiers, en font le plus grand éloge. Il n'est besoin d'aller dans les villes voisines pour ce genre de traitement, M. Le Masson donne pleine satisfaction à ceux qui veulent bien s'adresser à lui. 20642—41910

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

**LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS**

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

## TOURCOING

**Nos soldats.** — Un certain nombre de soldats sont tombés malades et sont soignés à l'Hôtel-Dieu. C'est une simple indisposition qui ne présente aucun caractère épidémique. Les uns l'attribuent aux conditions défectueuses, sous le rapport de l'hygiène du casernement au Conditionnement. D'autres à la mauvaise qualité de l'eau de Tourcoing. Nous ne croyons guère à cette dernière raison, car il est fait à chaque repas une distribution de bière à nos braves troupiers.

**Une société symphonique.** — Nous avons plusieurs fois déjà exprimé le vœu de voir se fonder ici, sur des bases solides, une société de symphonie, nous faisant ainsi l'écho de tous les amateurs de musique.

Aujourd'hui nous avons la satisfaction de constater que notre souhait s'est réalisé. Tous ceux qui ont assisté au grand concert de bienfaisance du 20 mars dernier, se sont plu à reconnaitre que l'orchestre avait été très heureusement composé. Nous apprenons que les divers éléments qui formaient cet orchestre, ont été réunis en une société qui a pris le titre d'*Association symphonique de Tourcoing*. M. Albert Masurel, l'un des promoteurs et des organisateurs du concert de bienfaisance, a bien voulu accepter la présidence d'honneur. On connait le goût et la compétence de M. Masurel en matière d'art : sous son patronage, la nouvelle société est donc assurée du plus brillant avenir.

Le directeur est M. Dubois, le sympathique organiste de Notre-Dame.

L'*Association symphonique* reçoit des membres honoraires à raison de 10 fr. par an pour les personnes seules et de 20 fr. par familles. L'engagement est de trois ans et donne l'entrée à tous les concerts que la société organisera.

*Les inscriptions sont nombreuses déjà* ; les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu d'invitation à s'inscrire, sont priées d'adresser leur adhésion au directeur de la société, M. J. Dubois, rue Nationale.

L'*Association symphonique* donnera, dans le courant de juin, son premier grand concert.

**Le festival des 25 et 26 mai.** — La liste des sociétés qui participeront au grand festival international des 25 et 26 mai est arrêtée : nous les publions plus loin.

Nous avions à plusieurs reprises, mais toujours vainement, demandé communication de cette liste à l'Hôtel-de-Ville. Plus heureux que nous, notre confrère de l'*Avenir* en a eu la primeur le jour même où nous éprouvions sinon un refus, du moins un ajournement.

Est-ce du parti-pris à notre égard ?

Quoiqu'il en soit, voici la nomenclature telle que la publie l'*Avenir* :

Croix. *Harmonie municipale.* — Saint-Genois, (Belgique). *Fanfare Sainte-Cécile.*— Tournai *Harmonie de la Garde civique.* — Mortagne. *Fanfare.* — Chapelle d'Armentières. *Harmonie municipale.* — Hem. *Harmonie municipale.* — Leforest. *La Fanfare Libre.* — Vaulx-lez-Tournai (B). *Les Echos des Carrières.* — Houplines. *Harmonie municipale.* — Gaurai-Ramecroix (B). *La Sainte Cécile.* — Armentières. *La Grande Fanfare.* — Schaerbeck(B) *Harmonie des Sapeurs Pompiers.* — Montreuil-sur-Haine. *Fanfare.* — Doriguies. *Fanfare.*

Laeken (B). *Les Amis du Progrès.* — Rache. *La Jeune Fanfare.*— Oignies (Pas-de-Calais), *Fanfare.* Mons-en-Pévèle. *Fanfare.* — Seclin. *Musique municipale.* — Lallaing. *Les Enfants du Nord.* — Haubourdin. *Harmonie municipale.* — Loos. *Musique municipale.* — Lille. *Les Canonniers sédentaires.* Wichelem. *La Ste-Cécile*, fanfare. — Hazebrouck. *Musique municipale.* — Bauvin. *Musique municipale.* — Auchel. *Harmonie des mines de Ferfay.* Houplines-sur-Lys. *Le Réveil musical.* — Ellezelles (B). *L'Avenir.* — La Ventie. *Musique municipale.* Engies. *La Fanfare royale.* — Anche. *Harmonie municipale.* — Eecloo (B). *Fanfare Getrouve.* — Sainghin (Don). *L'Avenir.*

Montigny. *Fanfare* —Attiches. *Fanfare.* — Bienvilliers. *Les Amis Réunis.* — Pailleucourt. — Flines-lez-Raches. *Fanfare.* — Lezennes. *Musique municipale.* — Gondecourt. *Musique municipale.* — Wormezeele. *La Ste-Cécile.* — Phalempin. *Fanfare.* — Orchies. *Musique municipale.* — Raches-les-Douai. *Les Amis-Réunis.* — Kain (Belgique). *Fanfare Communale.* Cysoing, *Fanfare.* — Croix. *L'Union des Trompettes.* — Annœulin. *Harmonie municipale.* — Rolleghem. *Fanfare.* — Hem. *La Ste-Cécile.* — Toufflers. *Fanfare.* — Hem. *La Citadelle.*

Flers-en-Escrebieux. *Les Amis-Réunis.* — Sainghin-en-Mélantois. *Fanfare municipale.* — Emmerin. *La Concorde.* — Moustier-au-Bois. (Belgique). *La Philharmonique.*—Lille. *L'Avenir* (trompettes). — Wasquehal. *Fanfare.* — Wattrelos. *Musique municipale.* — Courtrai (Belgique). *Fanfare De Vryhegd.*— Chanilly. *Fanfare municipale.*— Linselles. *Harmonie.* — Mouscron. *Harmonie royale.* — Moulins-Lille. *Harmonie l'Union du Nord.*— Roubaix. *Fanfare Delattre.*— Menin. *La Philharmonique.* — Wazemmes. *Fanfare.* — Roubaix. *La Concordia.* — Roubaix. *L'Union des Trompettes.* Ronchin-Lille, *Les Jeunes Aveugles.* — Wattrelos, *Les Enfants de la Lyre.* — Hellemmes, *Harmonie municipale.* — Marcq-en-Barœul. *Les Amis Réunis.* — Thumesnil. *La Jeune Harmonie.* — Luingne, *L'Union musicale.* — Mouveaux, *La Philharmonique.* — Lille, *Les Enfants du Nord.* — Roubaix. *Fanfare de Beaurepaire.* — Tourcoing, *Musique Municipale.* — Lannoy, *Fanfare Municipale.* — Comines, *La Philharmonique.* — Roubaix, *Grande Harmonie* — Roubaix, *Union des Chasseurs.* — Marcq-en-Barœul. *Harmonie Municipale.* — Roubaix, *Grande Fanfare.* — Sweveghem, La fanfare *Ste-Cécile.* — Lille, *L'Avenir Moulinois.* — Wazemmes-Lille, *Les Amis-Réunis.* — Mouscron, *La SteCécile.*

Lannoy. *Union musicale.* — Lille. *L'Union des Trompettes.* — Wasquehal. *La Jeune France.* — Mons-en-Barœul. *Fanfare.* — Werwicq. *Les Amis-Réunis.* — Warneton (B) *L'Union fait la force.* — Lomme. *Fanfare communale.* — Hellemmes. *Fanfare.* — Pecq. *Fanfare communale.* — Lys-lez-Lannoy. *La Lyre ouvrière.* — Wasquehal. *Trompettes.* — Templeuve. *La Sainte-Cécile.* — Marquette-Lille. *L'Espérance.* — La Madeleine-Lille. *Harmonie.* — Petit-Ronchin. *Fanfare.*

Risquons-Tout. *Les Amis Réunis.* — Mouscron. *Fanfare Franco Belge.* — Croix. *Fanfare du Créchet.* — Mons-en-Barœul. *Fanfare St-Pierre.* — Marquette. *Les Trompettes.* — Neuville. *Musique municipale.* — Reckem. (B). *L'Abeille.*—Herseaux. *Harmonie.* — Bondues. *Musique municipale.* — Estampuis. *Harmonie.* — Mont-à-Leux. *Ste Cécile.* — Lys-lez-Lannoy. *Les Amis Réunis.* — Flers. *Fanfare du Breucq.*

**Grévistes !** — Nous avons annoncé hier l'arrestation d'un jeune homme de 17 ans, Edouard Haeck, qui avait pris une part active dans les incidents déplorables de la journée du samedi 3 mai. Nous faisions remarquer que ce malheureux ne pouvait être regardé comme un gréviste, par la bonne raison qu'il ne travaillait jamais. Maintenant que le jour commence à se faire, on a acquis la conviction que bien peu d'ouvriers dignes de ce nom, se sont rendus coupables des excès si regrettables des 2 et 3 mai.

C'est dans la catégorie des jeunes vauriens, compagnons d'Edouard Haeck qu'il faut chercher les auteurs des désordres et ils sont plus nombreux qu'on ne croit, tant à Tourcoing qu'à Roubaix. Depuis quelques jours nous avons relaté la disparition de trois jeunes garçons de 15 à 17 ans ; on peut être à peu près certain que ce sont de nouveaux adeptes qui sont allés rejoindre et grossir le nombre des désœuvrés qui ne vivent que d'aventures et sont toujours prêts à prendre part à un mauvais coup.

Edouard Haeck ne s'est nullement fait prier pour raconter l'emploi de sa journée de samedi. A la première heure, il était sur la place Thiers, et se mêlait à la bande qui partait pour Roncq. Il a tout vu et a pris part à tout. Il était à côté de celui qui intima l'ordre aux ouvriers de MM. Leurent, d'avoir à cesser le travail sous deux minutes. Il fut un des premiers à briser des vitres au presbytère avec une motte de terre. Il était également à la tête des assiégeants du tissage de M. Parent, à Neuville-en-Ferrain.

De là, la bande est arrivée à l'établissement de M. Desurmont, où le jeune gredin s'est tout particulièrement distingué ; il a aidé à décrocher les persiennes; à enfoncer les portes; à tout saccager. Il est entré le premier dans le bureau, où il s'est emparé de quelques objets à sa convenance ; il a vu donner l'argent, et il a même eu sa petite part ; un de ses compagnons qui avait eu 20 francs se laissait voler dans la bagarre, et Edouard trouvait cela « par trop bête. »

Par ce qui précède on peut voir que le jeune drôle a quelque peu *mangé le morceau*. Il ne faudra donc pas s'étonner si, d'ici quelques jours, on apprend quelques nouvelles arrestations de ces *singuliers grévistes*.

Si Edouard n'a pas été arrêté plus tôt, cela tient à une circonstance assez singulière : c'est que nous sommes dans la saison des hannetons et que notre homme et ses amis s'occupaient activement de *la récolte de ce coléoptère!* Il paraît même que c'est un métier plein d'attraits, et qui fait vivre celui qui l'exerce. On se défait très facilement de la marchandise. Pour ceux qui ont des raisons de ne pas venir jusqu'à Roubaix ou Tourcoing, on trouve *des acheteurs en gros*, au Ballon ou à Mont-à-Leux.

Maintenant savez-vous où se trouve en abondance le hanneton qui fait la joie des enfants ? Au Mont de la Trinité. C'est le quartier général; c'est là qu'Edouard a passé *plusieurs jours et plusieurs nuits*. C'est là, sans aucun doute, que se trouvent encore ses bons compagnons, amis du grand air et de la liberté.

**Petits maraudeurs.** — Six gamins de 8 à 13 ans, ont été pris en flagrant délit de maraudage de radis, dans le jardin de M. Félix Honoré, maraîcher, rue Verte. Ils comparaîtront en simple police, les parents civilement responsables.

**Halluin.** — L'autopsie de M. Marescaux, la victime de l'agression que nous avons rapportée, a été faite mardi matin par M. le docteur Castiaux.

L'inhumation a eu lieu, le même jour, à midi ; Un grand nombre de personnes assistaient à l'enterrement.

M. du Liscouët, juge d'instruction, a interrogé un témoin du Blanc-Four; quant au meurtrier, il est toujours en fuite.

— *L'arrestation d'un expulsé.* Auguste Dhaene, âgé de 21 ans, a été opérée mardi, par un commissaire de police, accompagné du garde Cornard. Dhaene a été conduit à Lille.

**Roncq.** — *Nécrologie.* — Mardi à dix heures ont eu lieu les funérailles de M. Hacquette, conseiller municipal, administrateur de l'hospice, marguillier de la paroisse St-Piat, décédé à l'âge de 83 ans. M. Hacquette sera regretté par les pauvres qui trouvaient toujours chez lui secours et consolations.

— **L'adjudication** pour la construction d'une annexe à l'Eglise St Piat, a eu lieu lundi soir à 5 heures à la mairie de Roncq. L'adjudicataire est M. Charles Laperre, entrepreneur à Roncq. Le rabais est de 7 fr. 53 0/0.

Six entrepreneurs s'étaient présentés. Les travaux commenceront le 1er juin prochain.

## LILLE

**Le général Jamont.** — Mercredi 14 mai, à 8 h. 1/2 du soir, MM. les officiers de la garnison de Lille offriront un punch, au Cercle militaire, à M. le général Jamont.

La grande salle du casino sera pavoisée et ornée de feuillage.

La musique du 43e régiment d'infanterie se fera entendre pendant toute la soirée.

**Nécrologie.** — On annonce la mort à Lille, chez son père, de Mme A. Carême, née Marie Lang, professeur de chant des plus distingués, qui avait eu autrefois, comme cantatrice d'éclatants succès. Les funérailles de Mme Carême ont eu lieu mardi matin à St-Pierre-St-Paul au milieu d'une nombreuse affluence.

**Chomage des canaux.** — Nous avons donné, il y a quelques jours, les dates de chomage pour les différents canaux de la région.

Les derniers départs de bateaux à vapeur, avant le chômage, se feront ; de Paris pour Lille, le 5 juin, au soir ; de Paris pour Valenciennes, le 4 juin, au soir ; de Lille pour Paris, le 5 juin, au soir ; de Valenciennes pour Paris, le 4 juin, au soir.

Après le chômage, les premiers départs auront lieu :

1° de Paris pour Lille et Valenciennes, le 15 juillet.

2° De Lille et Valenciennes pour Paris, le 15 juillet.

**Encore Doby.** — L'affaire Doby tend à avoir une frappante analogie avec l'histoire du serpent de mer qui fournissait jadis au *Constitutionnel* une rubrique quasi périodique.

A intervalles réguliers il devient à peu près de règle que l'on retrouve Doby, lequel mènerait joyeuse vie en Europe ou ailleurs avec les écus de la banque de France. Jusqu'ici ces découvertes n'ont abouti qu'à une seule constatation, c'est que l'on n'a rien découvert du tout.

Plusieurs de nos confrères de Lille ont occasionné une nouvelle émotion à nos concitoyens en leur apprenant que Doby venait d'être découvert en Belgique ou en Hollande où il mènerait un existence de bâton de chaise.

Malheureusement pour la justice des hommes si Doby est coupable, ce racontar n'est que le fruit d'une heureuse imagination.

Ni la police, ni le parquet de Lille n'ont reçu aucun avis.

Il est probable d'ailleurs que ce n'est pas la dernière fois que nous assisterons à des découvertes de ce genre.

A l'heure actuelle, on ne sait encore ce que Doby est devenu, s'il est coupable et vivant, ou bien innocent et mort.

**Découverte d'un cadavre.** — Dans la matinée de mardi, on a trouvé dans les fossés des fortifications de Lille, entre les portes de Douai et d'Arras, un cadavre qu'on croit être celui d'un sieur Brunet, journalier, habitant les environs de Ronchin. La mort paraît remonter à quelques jours, et semble due à un accident. On suppose que Brunet se sera endormi sur le bord du talus et aura glissé dans le fossé. Le corps a été transporté à la Morgue.

**Nomination ecclésiastique.** — M. l'abbé Cloche, curé de Saint-Martin d'Esquermes, à Lille est nommé doyen de la paroisse St-Géry à Cambrai.

**Mardi** vers quatre heures, M. Pascal Thieffry, garçon brasseur, descendait la rue d'Angleterre vers la rue de la Monnaie.

A la hauteur de la rue de la Préfecture, on a construit une grande tranchée pour réparations à la maison portant le numéro 12 ; on avait omis de planter à l'entrée de la rue d'Angleterre, une barrière de sorte que les chevaux de M. Thieffry s'étant engagés, ne pouvaient plus reculer.

On dételа alors les chevaux pour pousser le camion à bras d'hommes.

M. Thieffry, qui tenait le timon levé et dirigeait le camion, a perdu pied au coin du trottoir et a reçu le timon sur la tête.

Il a une plaie béante à la base du crâne; sa blessure est assez grave, mais s'il ne survient pas de complications, on ne désespère pas de le sauver.

**Constatation singulière.** — Par un phénomène curieux d'économie sociale, au milieu du renchérissement général de toutes les choses nécessaires à la vie, seuls les prix des vêtements ont successivement diminué dans des proportions considérables. Nous nous habillons aujourd'hui plus confortablement et sensiblement meilleur marché qu'il y a vingt ans.

Cette anomalie apparente trouve son explication naturelle dans l'intelligente initiative des industriels qui, tout en plaçant leurs produits à la portée des bourses les plus modestes, ont su comprendre et satisfaire notre désir d'être toujours vêtus avec élégance et bon goût.

L'exemple le plus frappant, à l'appui de ce qui précède, nous est fourni par la *Grande Maison de Paris*, qui a su à Paris, Lyon et Marseille, con-

FEUILLETON DU 15 MAI 1890. — N° 12

# UN DRAME FINANCIER

Par PIERRE SALES

V

*Une nuit mystérieuse*

Les sergents de ville continuaient leur conversation.

— Oui, joli abri ! C'est à peine si nous sommes garantis. Mon caban est tout mouillé.

— Tant pis ! A la guerre comme à la guerre !

— Si tu voulais, nous entrerions dans ce terrain vague ?

— C'est fermé.

On ouvrira aisément.

— A quoi cela nous servirait-il ?

— Il y a des planches là-dedans; nous pourrions construire une cabane, un abri quelconque pour nous protéger.

— Merci!... Je ne tiens pas à m'aventurer là-dedans... Pour y rencontrer Dieu sait qui!... Merci !...

L'autre se mit à rire :

— Es-tu poltron ?

— Et si nous trouvions quelque coquin ?

— Nous l'arrêterions, parbleu ! Est-ce que ce n'est pas notre métier ?

Déjà, le plus hardi des deux gardiens de la paix passait sa main entre les planches pour trouver le système de fermeture. Pendant deux minutes, Robert perdit la tête ; puis, une fois maître de soi, il raisonna :

— Mamz'elle Yvonne m'a indiqué là un beau chemin ! Ces sergents de ville n'ont qu'à tomber sur moi. Si je leur échappe, c'est bien ; mais s'ils me pincent, ils me prendront pour un voleur, un assassin peut-être! Jolie position ! Pour m'en tirer, il faudrait raconter que j'étais venu rendre visite à mademoiselle Marsébert, ce qui est de toute impossibilité. Je préférerais mourir que de compromettre Yvonne. Dans quel pétrin me suis-je fourré! Le moins qui puisse m'arriver est d'être accusé de vagabondage.

Après une minute d'hésitation, il prit son parti :

— Ma foi, tant pis ! je retourne dans le jardin de M. Marsébert. J'en sortirai plus facilement que d'ici.

Il revint à l'échafaudage, y grimpa et, d'un bond fut sur le mur. Il était temps. Les sergents de ville avaient enfoncé la porte et s'avançaient, avec précaution, dans le terrain vague. Couché sur le mur, Robert écoutait les deux hommes qui parlaient.

— As-tu entendu ? disait le timide.

— Quoi donc ?

— Un bruit. Je t'avais prévenu que nous trouverions quelque bandit ici !

— Allons donc !

— J'arme mon revolver.

— C'est inutile, va. Aide-moi plutôt à prendre des planches.

Tandis que les gardiens de la paix formaient une sorte de cahute, Robert fit un bond et s'enfonça dans la boue, de l'autre côté du mur. Le bruit de sa chute s'était confondu avec un choc de planches. Il se crut sauvé.

— Je vais m'en aller par où je suis venu. C'est plus dangereux, mais plus commode.

Il alla vers l'escalier de fer forgé. Mais là, il fut saisi par une nouvelle épouvante. La porte de la rue venait d'être ouverte et refermée avec précaution ; le bruit du pène retombant était cependant arrivé jusqu'aux oreilles de Robert. Qui donc, à cette heure, pénétrait dans la maison du banquier ? Robert pensa d'abord que ce pouvait être quelque domestique ayant une clef secrète, ou madame Marsébert qui revenait du bal. Mais il repoussa aussitôt cette idée; ce ne pouvait être madame Marsébert, puisqu'il n'y avait pas eu de bruit de voiture. D'ailleurs les pas s'avançaient sous la voûte ; il était évident qu'on venait au jardin. La prudence commandait à Robert de se cacher; mais son esprit inquiet et curieux, le poussait à se rendre compte de ce qui se passait sous ses yeux.

Rampant à terre avec une habileté de sauvage, il se glissa jusqu'à l'allée du milieu du jardin, dans laquelle les inconnus paraissaient s'engager. Là, il se tapit contre un fourré. Il ne voyait plus rien; mais les grincements du sable lui indiquaient que les inconnus approchaient.

— Je les verrai quand ils seront devant moi !

Prêt à toute éventualité, il attendit. Les inconnus passèrent comme dans un coup de vent.

Mais déjà les yeux de Robert s'étaient habitués à l'obscurité, de même que ses oreilles s'étaient faites au bruissement uniforme de la pluie. Il pouvait donc, malgré l'obscurité et la pluie, voir et entendre. D'abord, il eut la sensation d'un parfum avec celle d'un frou-frou de soie.

— C'est une femme, ou du moins, il y a une femme puisqu'ils sont deux.

Il se leva un peu et regarda plus attentivement. C'était bien une femme, en effet, grande. Sa tête était complètement entourée de dentelles. Un homme marchait auprès d'elle, à peu près de la même taille, un peu gros, un peu fort. Il était encapuchonné dans un grand manteau. En ce moment, leur silhouette se confondait presque avec le mur du pavillon des bureaux. Là, ils se retournèrent, et Robert devina qu'ils regardaient l'hôtel; mais il lui fut impossible de distinguer leur visage. L'homme dit :

— Entrons !

La femme répondit :

— Oui; il doit être ici ; il n'aura pas quitté son bureau... Passez devant.

Robert se dit que M. Marsébert avait une drôle de façon de donner ses rendez-vous, et qu'il choisissait bien singulièrement ses heures. Il murmura :

— Cette vie parisienne est extraordinaire. On y voit plus de choses, en une nuit, que chez nous dans toute une année. Après tout, c'est peut-être la liquidation, la fameuse liquidation qui est cause de cela.

Les inconnus étaient entrés dans le bureau de M. Marsébert. Robert se rapprocha. Il se défiait de ce rendez-vous au milieu de la nuit. C'est que, si l'on tramait quelque chose contre le père d'Yvonne, il voulait être prêt à lui porter secours.

Pendant les courts instants où la porte du pavillon fut ouverte, il y eut une grande lueur. M. Marsébert devait donc être toujours là, au travail. Presque aussitôt Robert entendit les gardiens de la paix qui revenaient vers le mur de séparation.

— Allons, bon ! pensa-t-il, il ne me manquerait plus que d'avoir ces gaillards-là sur le dos !

Les gardiens de la paix s'étaient douté de quelque chose. Il y avait toujours le timide et le hardi Le timide assurait ;

— J'ai parfaitement entendu des gens marcher dans le jardin.

Le hardi répliquait :

— C'est la pluie que tu prends pour des promeneurs. Et, d'ailleurs, s'ils ont envie de se promener, les gens de cet hôtel !...

— La nuit ? Avec un temps pareil ?

— Si ça leur plaît ! Entends-tu quelque chose, maintenant ? Non ! Eh bien, revenons dans notre cabane ; on y est mieux que sous la pluie.

L'éloignement des gardiens de la paix permit à Robert de se rapprocher du bureau du banquier. Hardiment, il colla son oreille contre la vitre ; mais on parlait à voix basse ; et on ne disait que peu de mots. Il y eut des froissements de papier et des tintements de pièces d'or. Une pensée terrible traversa l'esprit de Robert : était-on venu assassiner M. Marsébert ?... Il longea le mur et arriva à la porte d'entrée. Il allait ouvrir, poussé par une résolution subite, quand il entendit :

— Allons-nous en !

C'était la femme qui avait dit cela. L'homme répondit :

— Oui, partons. Adieu, mon cher banquier...

Robert se jeta en arrière et eut la chance de trouver un massif qui lui permit de disparaître. L'homme et la femme partaient sans qu'on vit rien dans leurs mains. Robert put seulement noter que la femme avait une robe de dentelle noire et que l'homme portait un manteau de fourrures. Leur visage était toujours entièrement caché. La porte des bureaux resta ouverte quelques secondes, et la même lueur qui avait frappé Robert tout à l'heure passa encore.

La femme disait :

— Viens, viens ! ne nous attardons pas.

Il sembla à Robert que ces deux inconnus tremblaient. Un instant, il eut l'envie de leur crier ;

— Qui va là ?

Mais, avec son imagination aussi réfléchie que bouillante, il entrevit les inconvénients considérables qui résulteraient de cet acte d'audace. Si ces gens-là étaient réellement attendus par le banquier, on se moquerait de lui, on appellerait. Les gardiens de la paix accourraient... on lui demanderait de justifier sa présence dans ce jardin. Il arrivait donc impitoyablement à cette conclusion :

— Cela ne me servirait qu'à compromettre mademoiselle Yvonne.

PIERRE SALES.

(*A suivre*).